## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 16 décembre 2021



## MAIRIE DE MONT

ARANCE-GOUZE-LENDRESSE (Communes fusionnées)

## 16-12-2021-05

Date de convocation le 13/12/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Procuration : 2 Le seize décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**Etaient présents**: Mmes BAZIARD, DAUBAS, CAZENAVE, ETCHART,

LOQUET, GUITTONEAU ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-

PEDELABORDE, LETARGUA, HILLOOU, LAPÊTRE et SALEFRANQUE.

Etait absente excusée : Mme GRAUX

Procurations: M.LAMASOU a donné procuration à M.LETARGUA

M.CAMGRAND a donné procuration à M.CLAVÉ

Secrétaire de séance élu : M.HILLOOU

## OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONELLE POUR L'ASSOCIATION POUR LA MUSIQUE POUR HAIT!

M. LABORDE a sollicité la commune pour avoir un financement pour son association la musique pour Haïti.

La commune au vu de l'implication de M Laborde dans les animations de la commune et de le soutenir dans son projet, décide de verser à l'association une subvention de 750 euros.

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré :

**DÉCIDE** de verser une subvention exceptionnelle à l'association La musique pour Haïti d'un montant de 750 euros

PRÉCISE que ces crédits seront prévus au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAV

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

ID: 064-216403964-20211222-16\_12\_2021\_005-DE